LA LETTRE
DE L'INTELLIGENCE ECONOMIQUE
DU MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

MISSION INTELLIGENCE ÉCONOMIQUE – SHFD

REVUE DE PRESSE

***Le gouvernement veut protéger la filière ferroviaire contre la concurrence chinoise*, Les Échos, 05/12/2016**

Dans le cadre de la réunion du comité stratégique de la filière ferroviaire, Christophe SIRUGUE, secrétaire d'État à l'industrie, réfléchit à l'instauration d'une obligation de produire en Europe. « *Des mécanismes à l'échelle européenne qui obligeraient, quelle que soit la nationalité de l'entreprise, à fabriquer sur le sol européen pourraient être une forme de réponse intéressante, de la même manière qu'il existe un "buy american act" aux États-Unis ou des obligations de produire localement en Inde* ».

http://www.lesechos.fr/industrie-services/tourisme-transport/0211556553958-le-gouvernement-veut-proteger-la-filiere-ferroviaire-contre-la-concurrence-chinoise-2047859.php

Berlin veut légiférer contre les acheteurs chinois, Les Échos 29/11/2016

Actuellement, la loi sur le commerce extérieur allemande permet au gouvernement de bloquer une participation supérieure à 25% dans une société allemande par un investisseur non européen si « l'ordre public ou la sécurité » sont en danger. Berlin souhaite élargir cette possibilité à toutes les « technologies de l'information », protégeant ainsi tous les acteurs allemands de l'informatique et des télécommunications. Si l'Allemagne refuse pour l'heure de préciser les détails de ce projet législatif, elle a déjà annulé, sans explication, son autorisation de rachat du fabriquant de semi-conducteurs Aixtron par un investisseur chinois. Parallèlement, elle mène l'offensive sur le terrain européen afin de permettre à des mesures nationales de déroger au principe de « libéralisation des mouvements de capitaux à destination ou en provenance de pays tiers » prévu par l'UE.

http://www.lesechos.fr/monde/europe/0211543539781-berlin-veut-eriger-des-barrieres-contre-les-acheteurs-chinois-2046593.php

Le secret des affaires, légitime défense pour les entreprises, Les Échos,* Point de vue, *16/12/2016
Olivier de Maison Rouge, avocat, et Jean-Pierre Vuillerme, senior-vice président de l'Agence pour la diffusion de l'information technologique (ADIT), plaident en faveur d'une transposition rapide la directive européenne de juin 2016. Destinée à « protéger des savoir-faire et informations économiques non divulguées », cette directive doit permettre aux entreprises françaises de se protéger. Répondant aux adversaires de la loi sur le « secret des affaires », ils affirment que « dans un contexte de compétition économique exacerbée, il est légitime de vouloir préserver son capital intellectuel ». En effet, *« le silence et le secret sont des armes indispensables de la stratégie d'une entreprise* » et doivent devenir « *un nouvel outil juridique que les manageurs doivent apprendre à utiliser* » en identifiant les informations stratégiques et développant des moyens de protection.
http://www.lesechos.fr/idees-debats/cercle/0211566959200-le-secret-des-affaires-une-legitime-defense-pour-les-entreprises-2050940.php

L'Europe doit aider les start-up à grandir, Les Échos* Point de vue*, 19/12/2016
Pour Carlos MOEDAS, commissaire européen à la recherche, la science et l'innovation, et Margrethe VESTAGER, commissaire européen à la concurrence, « l'avenir du bien être économique et social européen dépend de l'innovation ». Afin de pallier les difficultés rencontrées par les start-up européennes qui ne survivent souvent pas à la phase critique des deux-trois ans, la commission envisage plusieurs mesures. Elles doivent permettre d'aider à simplifier leur expansion en Europe et l'améliorer l'accès aux financements notamment.
Avec le programme Horizon 2020, la commission consacre déjà 3 milliards d'euros permettant aux PME d'accéder aux fonds et l'assistance dont elles ont besoin pour concevoir des innovations commercialisables. Un fonds capital-risque paneuropéen d'1,6 milliard d'euros aidera aussi les entreprises, notamment dans le passage du démarrage au stade intermédiaire et du stade intermédiaire à celui d'acteur international.
http://www.lesechos.fr/idees-debats/cercle/0211562838513-leurope-doit-aider-les-start-up-a-grandir-2051408.php

L'ACTUALITE DE LA POLITIQUE PUBLIQUE D'IE

Le 15 décembre, le Préfet CHOCQUET et la mission IE ont participé au colloque annuel du Club des directeurs de sécurité et de sûreté des entreprises (CDSE).

Organisé à l'Office de coopération et de développement économiques (OCDE), cet événement a rassemblé professionnels de la sécurité en entreprise et acteurs publics de la sécurité économique autour de la thématique « *l'entreprise face aux phénomènes de radicalisation : de l'incivilité à l'ultraviolence* ».

Pour plus d'informations, vous pouvez consulter notre site intranet :
http://shfd.minint.fr/

SHFD INTELLIGENCE ÉCONOMIQUE

Lettre de l'intelligence économique : abonnement - désabonnement